

“TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE”

Société anonyme à conseil d’administration

Au capital de 2.195.228,56 €

Siège social : Paris (75008)

11 rue du Colisée

480 040 880 RCS PARIS

**RAPPORT DU CONSEIL D’ADMINISTRATION
A L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
CONVOQUEE LE 30 JUIN 2021**

**Première partie
(rapport de gestion et rapport sur le gouvernement d’entreprise)**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, en application des statuts et de la loi, afin de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les états financiers consolidés de l’exercice clos le 31 décembre 2020 et pour statuer sur l’affectation du résultat de l’exercice social et sur les conventions réglementées.

I. COMPTES SOCIAUX – TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE (TTI)

Nous allons, en premier lieu, vous rendre compte de l’activité de la société TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE (la « Société ») au cours de l’exercice écoulé et vous présenter ses comptes.

1.1 Situation et activité de la Société et de ses filiales au cours de l’exercice écoulé – Progrès réalisés, difficultés rencontrées

Au cours de l’exercice clos le 31 décembre 2020, la Société, dont les titres sont admis aux négociations sur le marché Euronext Growth à Paris depuis le 18 avril 2011, a poursuivi son activité principale de holding, détentrice de la quasi-totalité des titres de ses quatre filiales, les sociétés :

- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE FRANCE SAS (TTI FRANCE),
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE DO BRASIL LTDA (TTI DO BRASIL),
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE ASIA PTE. LTD (TTI ASIA),
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE AMERICAS CORP (TTI AMERICAS),

avec lesquelles elle forme le groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE (le « Groupe TTI »).

L’activité des quatre filiales a été fortement impactée entre mars et mai/juin 2020, par la survenance brutale de la pandémie de COVID 19, laquelle a considérablement ralenti le trafic aérien et par conséquent l’activité des compagnies aériennes, clientes du Groupe TTI. A l’issue de cette période, l’activité a repris de façon progressive pour toutes les filiales, avec le redémarrage du trafic aérien.

TTI FRANCE, filiale à 100% de la Société, commercialise les solutions du Groupe TTI sur la zone Europe Moyen-Orient Afrique (EMEA), ainsi que sur les territoires français d'outre-mer, depuis l'absorption de sa sœur, la société TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE CARAIBES. Du fait de la crise sanitaire, TTI FRANCE a subi une baisse de chiffre d'affaires de 21% sur le dernier exercice, celui-ci s'élevant à 1.725 K € en 2020, contre 2.182 K € au titre de l'exercice précédent. Son résultat net s'est élevé à 452 K € en 2020, contre 373 K € en 2019.

TTI DO BRASIL, filiale à 99,99% de la Société, dont l'activité couvre la zone Brésil, a connu des difficultés sur le dernier exercice et enregistré une baisse très significative de chiffre d'affaires, celui-ci s'élevant à 918 K € (soit 5.409 K BRL) en 2020, contre 1.508 K € en 2019. L'exercice se clôture par une perte de (363) K € (soit (2. 140) K BRL), contre une perte de (334) K € au titre de l'exercice précédent.

Dans une moindre proportion, TTI ASIA, filiale à 100% de la Société, a également enregistré une baisse de chiffre d'affaires, celui-ci s'élevant à 781 K € (soit 887 K USD) au titre de l'exercice 2020, contre 1.030 K € au titre de l'exercice 2019. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se soldent par un bénéfice de 88 K € (soit 100 K USD), contre un bénéfice de 313 K € en 2019.

TTI AMERICAS, filiale à 100% de la Société, qui couvre la zone Amériques (hors Brésil et territoires français d'outre-mer) subit aussi une baisse de chiffre d'affaires, celui-ci s'élevant à 317 K € (soit 355 K USD) en 2020, contre 589 K € en 2019. Elle enregistre un bénéfice net de 68 K € (soit 75 K USD) au 31 décembre 2020, contre un bénéfice net de 254 K € en 2019.

1.2 Analyse objective et exhaustive de la situation de la Société

1.2.1. Indicateurs clés de performance

Les principaux indicateurs clés de performance de nature financière de la Société sont les suivants :

- le résultat d'exploitation représente - 126,31% du chiffre d'affaires ;
- le résultat courant avant impôt représente - 209,56% du chiffre d'affaires ;
- le résultat net comptable représente - 209,56% du chiffre d'affaires.

Aucun indicateur clé de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la Société n'est significatif au regard de l'activité de la Société.

1.2.2. Situation financière

A la clôture de l'exercice 2020, la dette de la Société auprès des établissements de crédit était nulle, comme la dette obligataire, l'ensemble des emprunts obligataire ayant été remboursés en début d'exercice. Le montant des emprunts et dettes financières divers s'élevait à 1.531.940 euros au 31 décembre 2020.

1.2.3. Opérations ou évènements notables ayant eu lieu au cours de l'exercice

Sur décision du directoire en date du 7 janvier 2020, la Société a procédé au remboursement anticipé de ses deux derniers emprunts obligataires souscrits auprès de fonds d'investissement gérés par la société NEXTSTAGE AM : l'emprunt obligataire souscrit le 24 juin 2016 pour un montant nominal de 1.125.000 euros et l'emprunt obligataire souscrit le 13 décembre 2017 pour un montant nominal de 1.486.999,92 euros, soit un remboursement d'un montant total de 2.611.999,92 euros en nominal, intérêts et primes de non conversion en sus.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2020 a modifié le mode de gestion de la Société, pour revenir à un système moniste et a nommé quatre administrateurs pour une durée de six années : Monsieur Eric KOURRY, Monsieur Robert DARDANNE, Monsieur Grégoire ECHALIER et Madame Danielle SELBY. Dans sa séance du 30 juin 2020, le nouveau conseil d'administration a nommé Monsieur ECHALIER aux fonctions de président du conseil d'administration et décidé que la direction générale de la Société serait assumée par le président du conseil d'administration, qui prendrait le titre de directeur général.

L'exercice de bons de souscription d'actions par l'actionnaire majoritaire et par un associé historique ont permis la réinjection d'une somme de 350.296,40 euros dans la Société, via une augmentation du capital social de 187.181,96 euros constatée par le conseil d'administration le 30 décembre 2020.

1.2.4. Evènements notables intervenus depuis le début de l'exercice en cours

Aucun évènement notable n'est intervenu depuis le début de l'exercice.

1.2.5. Evolution prévisible de la Société au cours de l'exercice 2021

L'activité des filiales a repris progressivement à la fin du printemps 2020, mais de façon constante sur le deuxième semestre 2020, puis sur le premier trimestre 2021, car elle repose sur le chiffre d'affaires généré par des compagnies aériennes régionales ou domestiques, et donc moins exposées aux aléas de la pandémie que des compagnies internationales ayant des activités de type long courrier. Cette tendance devrait se confirmer au cours des mois à venir.

1.2.6. Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

L'activité de la Société dépend principalement de l'importance du trafic aérien de ses clients. Le transport aérien étant fortement impacté par la crise sanitaire mondiale, la Société est encore confrontée à des incertitudes cette année. Néanmoins, le caractère principalement régional ou domestique de l'activité des clients du Groupe TTI garantit le maintien de l'activité.

Les risques de taux de change, auxquels la Société est exposée, en raison de la part importante de son chiffre d'affaires réalisé en devises étrangères, notamment sur le Brésil, sont également significatifs cette année, en raison du caractère global de la crise sanitaire et de l'impossibilité à ce stade d'en mesurer les effets.

La Société est par ailleurs toujours confrontée à un risque de dépendance vis-à-vis d'un client ou d'un groupe de clients spécifiques, puisqu'elle peut être amenée à signer des contrats importants et susceptibles de représenter individuellement une part significative de son chiffre d'affaires.

1.2.7. Indications sur l'utilisation d'instruments financiers par la Société

La Société avait émis deux emprunts obligataires respectivement d'un montant nominal de 1.125.000 euros et 1.487.000 euros, composés d'obligations convertibles en actions, auxquelles étaient attachés des bons de souscription d'action, auprès de fonds d'investissement gérés par la société de gestion NEXTSTAGE AM.

Ces emprunts obligataires ont été entièrement remboursés sur décision du directoire du 7 janvier 2020, comme évoqué au 1.2.3.

Des bons de souscription d'actions non encore exercés, à savoir 3.108.298 BSA 2022 donnant droit à la souscription de 1.554.149 actions nouvelles, restent en circulation.

La Société n'a pas eu recours à d'autres instruments financiers.

1.3 Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Au cours de l'exercice, la Société n'a engagé aucune dépense ou charge au titre de l'article 39 4. du Code général des impôts.

Aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39, 5 du Code général des impôts, n'a été opérée.

1.4 Activité de la société en matière de recherche et de développement

La Société a continué à promouvoir les activités de recherche et développement conduites par sa filiale française, TTI France, et à acquérir les modules complémentaires du logiciel ZENITH développé par celle-ci. Pour le détail des montants investis par la filiale française en matière de recherche et développement, nous vous renvoyons au 2.2 du présent rapport.

1.5 Rachat par la Société de ses propres actions

La Société n'a procédé à aucun rachat d'actions propres au cours de l'exercice 2020. A la clôture de l'exercice, aucune action n'était inscrite au nom de la Société.

1.6 Programme de rachat d'actions / contrat de liquidité

Il n'existe pas à l'heure actuelle, de contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un programme de rachat d'actions.

1.7 Nombre de salariés et actionnariat salarial

Quatre salariés en moyenne ont travaillé pour la Société au titre de cet exercice.

Etat de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice

Au dernier jour de l'exercice, le pourcentage de la participation des salariés de la Société au capital social s'élevait à 0,14%.

Proportion du capital social détenue par ceux des salariés dont les titres font l'objet d'une gestion collective

Au 31 décembre 2020, aucune action détenue par des salariés de la Société ou de ses filiales ou par d'anciens salariés ne faisait l'objet d'une gestion collective dans le cadre d'un plan épargne entreprise ou d'un fonds commun de placement d'entreprise.

Proportion du capital que représentent les actions nominatives détenues directement par des salariés à l'issue d'une attribution gratuite ou à l'occasion d'autres dispositifs (plan d'actionnariat, privatisations, etc).

Un pourcentage de 0,14% des actions était encore détenu au nominatif, au 31 décembre 2020, par les salariés de la Société ou des sociétés liées, en conséquence d'attributions gratuites d'actions décidées par le conseil d'administration de la Société les 25 janvier 2007 et 9 octobre 2007.

1.8 Informations sur les délais de paiement

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 I du Code de commerce, vous trouverez en annexe 1 au présent rapport, les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients, par tranches de retard.

1.9 Présentation des comptes annuels et affectation du résultat

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe des comptes.

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice écoulé est en baisse (-35,28%) puisqu'il s'élève à la somme de 426.534 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, contre 659.134 € lors de la clôture précédente.

Compte tenu :

- d'un total de produits d'exploitation ne s'élevant cette année qu'à 427.038 €, contre 659.643 € au titre de l'exercice 2019,
- pour un total de charges d'exploitations demeuré stable à 965.794 €, contre 957.018 € en 2019, le résultat d'exploitation est en forte baisse et fait apparaître, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, une perte de (538.756) €, contre une perte de (297.375) € au titre de l'exercice précédent.

Les produits financiers sont eux aussi en baisse (-99,77%) puisqu'ils sont quasi inexistantes (absence de remontée de dividendes des filiales) sur l'exercice, ne s'élevant qu'à 1.286 € en 2020, contre 571.548 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges financières sont en hausse (principalement les intérêts et primes de non conversion lors du remboursement des obligations convertibles), puisqu'elles se sont élevées à 356.383 € contre 165.826 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est donc déficitaire de (355.096) € alors qu'il était bénéficiaire de 405.722 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts traduit par conséquent une perte de (893.853) € au titre de l'exercice 2020, contre un bénéfice de 108.346 € au titre de l'exercice précédent.

En l'absence de produits et charges exceptionnels, le résultat exceptionnel de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est nul, comme celui de l'exercice 2019.

Le résultat net enregistre une forte baisse au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 : les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se soldent par une perte nette de (893.853) € contre un bénéfice net de 108.346 € au titre de l'exercice précédent.

A la clôture, les capitaux propres s'élevaient à 6.478.499 € pour un capital social entièrement libéré de 2.195.228,56 €.

Au présent rapport est joint, en annexe 2, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 alinéa 2 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la totalité du résultat, soit la perte de (893.852,70 €) au report à nouveau débiteur, qui, en conséquence de cette affectation sera déficitaire de (1.273.360,91) €.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

1.10 Existence de succursales

La Société ne compte aucune succursale.

1.11 Mandats sociaux

Comme indiqué ci-avant, aux termes de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 30 juin 2020, il a été décidé de modifier le mode de gestion de la Société. Les associés ont adopté une gestion sous forme moniste avec un conseil d'administration.

Par conséquent, Messieurs Eric KOURRY, Robert DARDANNE et Grégoire ECHALIER ainsi que Madame Danielle SELBY ont été nommés en qualité d'administrateurs, et ce, pour une durée de six années qui prendra fin à l'expiration de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

1.12 Commissaires aux comptes

Le mandat de commissaires aux comptes titulaires de la société CONCEPT AUDIT ASSOCIES, a été renouvelé aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2017 et arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

1.13 Composition du capital social – Titulaires de participations significatives – Participations croisées – Autocontrôle

Nous vous rappelons que conformément à l'article 12.4 des statuts de notre Société, les actions inscrites nominativement pour le compte d'un actionnaire pendant plus de deux ans donnent droit de vote double.

Compte tenu des informations reçues par la Société en application de l'article L.233-7 du Code de commerce, de l'article L.233-12 du Code de commerce et de l'article 223-15-1 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouverez, ci-dessous, la liste et l'identité des actionnaires qui détenaient, à notre connaissance, plus de cinquante pourcent (50%) ou plus de quatre-vingt-quinze pourcent (95%) du capital ou des droits de vote au 31 décembre 2020 :

Actionnaires	Seuils de détention en capital	Seuils de détention en droits de vote
EUROFINANCE TRAVEL Société anonyme de droit français 17 lotissement Agat. Imm. Technopolis 97122 BAIE-MAHAULT	Plus de 50% (pas de changement depuis 2019)	Plus de 50% (pas de changement depuis 2019)

La Société n'a reçu aucune déclaration de franchissement de seuils en application de l'article L.233-7 du Code de commerce et de l'article 223-15-1 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Conformément aux dispositions de l'article L233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons que les quatre filiales de la Société, à savoir les sociétés TTI FRANCE, TTI DO BRASIL, TTI ASIA et TTI AMERICAS ne détenaient aucune participation au capital de leur mère au 31 décembre 2020.

Il est précisé en application de l'article R233-19 du Code de commerce, qu'aucune aliénation d'actions n'a été effectuée par la Société, dans le cadre de la réglementation des participations réciproques, au cours de l'exercice 2020.

1.14 Etat récapitulatif des opérations réalisées sur leurs titres par les dirigeants, les hauts responsables et les personnes auxquelles ils sont étroitement liés au cours de l'exercice 2020 (L.621-18-2 du Code monétaire et financier)

- ❖ **EUROFINANCE TRAVEL**, société étroitement liée à Monsieur Éric KOURRY et à Monsieur Robert DARDANNE, administrateurs :
 - Acquisition de 27.065 BSA 2015 auprès de Monsieur Arnaud PEYROCHE le 14 décembre 2020,
 - Acquisition de 84.375 BSA 2016 auprès de Monsieur Arnaud PEYROCHE le 14 décembre 2020,
 - Acquisition de 118.016 BSA 2022 auprès de Monsieur Arnaud PEYROCHE le 14 décembre 2020,
 - Souscription de 131.374 actions, par exercice de 131.374 BSA 2015, constatée par le conseil d'administration le 30 décembre 2020,
 - Souscription de 84.375 actions, par exercice de 84.375 BSA 2016, constatée par le conseil d'administration le 30 décembre 2020,
 - Souscription de 59.008 actions, par exercice de 118.016 BSA 2022, constatée par le conseil d'administration le 30 décembre 2020,
 - Prêt de 55.000 actions consenti par la société ASSIST'AIR CARGO, le 30 décembre 2020.

- ❖ **UTILA**, société étroitement liée à Monsieur Grégoire ECHALIER, président du conseil d'administration et directeur général :
 - Souscription de 393.750 actions, par exercice de 393.750 BSA 2016, constatée par le conseil d'administration le 30 décembre 2020.

- ❖ **Monsieur Arnaud PEYROCHE**, ancien membre du directoire:
 - Cession de 27.065 BSA 2015 à EUROFINANCE TRAVEL le 14 décembre 2020,
 - Cession de 84.375 BSA 2016 à EUROFINANCE TRAVEL le 14 décembre 2020,
 - Cession de 118.016 BSA 2022 à EUROFINANCE TRAVEL le 14 décembre 2020.

1.15 Prise de participations significatives / prise de contrôle

En application de l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous précisons que la Société n'a pris aucune participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Elle ne s'est assurée le contrôle d'aucune société de ce type durant l'exercice écoulé.

1.16 Prêts consentis par la société à des microentreprises, des PME ou à des entreprises avec lesquelles elle entretient des liens économiques (L.511-6, 3 bis du Code monétaire et financier)

La Société n'a pas consenti de prêt à des microentreprises, des PME ou à des entreprises avec lesquelles elle entretient des liens économiques au sens de l'article L.511-6, 3° du Code monétaire et financier.

1.17 Injonctions ou sanctions pour des pratiques anticoncurrentielles

La Société n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire pour des pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la concurrence, devant faire l'objet d'une insertion dans le rapport de gestion.

II. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES – GROUPE TTI

La Société est la société mère du Groupe TTI.

Au titre de l'exercice 2020, la Société a consolidé ses comptes avec ceux de ses quatre filiales : TTI FRANCE, TTI DO BRASIL, TTI ASIA et TTI AMERICAS.

Par conséquent, nous soumettons à votre approbation, les états financiers consolidés du Groupe TTI.

S'agissant de l'activité des filiales, nous vous renvoyons utilement au point 1.1 ci-dessus.

A la clôture de l'exercice 2020, les dettes financières à long terme du Groupe TTI s'élevaient à 1.482 K €, dont 1.200 K € auprès d'établissements de crédit au titre d'un Prêt Garanti par l'Etat et 282 K € d'engagements locatifs, alors que ces dettes s'élevaient à 3.034 K €, dont 66 K € auprès d'établissements de crédit, 357 K € d'engagements locatifs et 2.612 K € auprès de fonds d'investissement via des emprunts obligataires, à la clôture de l'exercice 2019.

Compte tenu d'un montant d' « autres dettes financières » de 759 K € au 31 décembre 2020, contre 440 K € au 31 décembre 2019, le total des emprunts et dettes financières s'élevait à 2.242 K € au 31 décembre 2020, contre 3.474 K EUR au 31 décembre 2019.

Le total des valeurs mobilières de placement du Groupe TTI était nul à la clôture de l'exercice 2020, comme à la clôture de l'exercice 2019.

Les disponibilités du Groupe TTI s'élevaient à 1.009 K € à la clôture de l'exercice 2020 alors qu'elles représentaient 1.186 K € à la clôture de l'exercice 2019.

2.1 Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent dans ces états financiers consolidés.

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé est en baisse, puisqu'il s'est élevé à 3.520 K € au titre de l'exercice 2020 contre 5.170 K € au titre de l'exercice 2019.

Le résultat opérationnel courant est, lui aussi, en baisse, puisqu'il fait apparaître au titre de l'exercice une perte de (217) K € contre un bénéfice de 774 K € au titre de l'exercice précédent.

Le coût de l'endettement financier s'est, quant à lui, élevé à 408 K € en 2020 contre 274 K € en 2019.

Après prise en compte d'une charge d'impôt de 44 K €, le résultat net de l'ensemble consolidé est en baisse, puisqu'il se solde par une perte de (680) K € contre un bénéfice de 149 K € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

2.2 Activités du Groupe TTI en matière de recherche et de développement

Le Groupe TTI a maintenu son effort d'investissement dans la recherche et le développement au titre de l'exercice 2020. A ce titre, le Groupe TTI a alloué, sur l'exercice, 324 K € de sa masse salariale à des activités de recherche et développement, bénéficiant, au titre de l'exercice 2020, d'un crédit d'impôt recherche (CIR) de 22 K €, et d'un crédit d'impôt innovation (CII) de 80 K €.

Ces travaux se sont orientés vers le développement d'applications complémentaires essentiellement pour le logiciel ZENITH.

2.3 Faits caractéristiques de l'exercice écoulé et événements importants survenus depuis sa clôture

Comme indiqué ci-avant, le Groupe TTI a remboursé l'ensemble de sa dette obligataire et bénéficié d'une nouvelle augmentation de capital.

L'épidémie de COVID-19 a eu des effets négatifs sur l'évolution de l'activité. Le Groupe a mis en place des mesures de chômage partiel et a obtenu un montant d'aide sur la période de 266K €. La filiale TTI France a obtenu un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 1.200K €.

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture.

2.4 Analyse objective et exhaustive de la situation du Groupe TTI, description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe TTI est confronté, utilisation d'instruments financiers

2.4.1 Indicateurs clés de performance

On peut souligner que

- le résultat opérationnel courant consolidé représente - 6,16 % du chiffre d'affaires consolidé,
- le résultat opérationnel consolidé représente - 6,45 % du chiffre d'affaires consolidé,
- le résultat net comptable consolidé représente - 19,32 % du chiffre d'affaires consolidé,

Aucun indicateur de performance de nature non financière ayant trait aux activités spécifiques du Groupe TTI (notamment en ce qui concerne les questions d'environnement et de personnel) n'est significatif au regard de l'activité des sociétés du Groupe TTI.

2.4.2 Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe TTI est confronté

Le Groupe TTI est confronté aux risques et incertitudes mentionnées au 1.2.6.

2.4.3 Indication sur l'utilisation d'instruments financiers par le Groupe TTI

Nous vous renvoyons au 1.2.7.

III. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément à l'article L.225-37 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 dans une section spécifique du rapport de gestion. Ce rapport contient des informations sur les mandats en cours et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice, sur les conventions réglementées, et sur les délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires en matière d'augmentation de capital.

3.1 Mandataires sociaux

Vous trouverez ci-joint, en annexe 3, conformément à l'article L.225-37-4 alinéa 1^{er} du Code de commerce, la liste des mandats ou fonctions exercés dans d'autres sociétés, durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux.

3.2 Conventions réglementées – Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale

Nous vous précisons que le commissaire aux comptes de la Société a été régulièrement informé, en vue de l'établissement de son rapport spécial, des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil.

Au cours du dernier exercice clos, il n'a pas été conclu, directement ou par personne interposée, de conventions entre les membres du directoire, les membres du conseil de surveillance, les membres du conseil d'administration, les actionnaires à plus de 10%, d'une part, et une société, d'autre part, dont la Société posséderait directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

3.3 Délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital

Vous trouverez ci-joint, en annexe 4, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au Conseil d'administration en application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce.

Ce tableau vous indique l'utilisation faite de ces délégations.

*
* *

Nous vous demandons de bien vouloir i) approuver les rapports qui vous sont soumis et les comptes de l'exercice social écoulé ainsi que les états financiers consolidés du Groupe TTI au titre de l'exercice écoulé, tels qu'ils vous ont été présentés, ii) affecter le résultat, iii) donner quitus aux mandataires sociaux pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et iv) autoriser, en tant que de besoin, les conventions réglementées.

Lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire du 30 juin 2021, il vous sera également soumis les résolutions qui vous sont présentées dans la seconde partie de ce rapport.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Le Conseil d'administration

ANNEXE 1 – INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES CLIENTS ET DES FOURNISSEURS

Délai de paiement Fournisseurs						
Situation au 31 12 2020						
Factures reçues non réglées à date dont le terme est échu						
En cours fournisseurs	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	> 90 jours	Total
Nombre cumulé de factures concernées	10	5	0	0	3	18
% du nombre de factures	56%	28%	0%	0%	17%	100%
Montant cumulé des factures concernées (en K€)	287	34	0	0	268	589
% du montant	49%	6%	0%	0%	46%	100%
Délai de paiement clients						
Situation au 31 12 2020						
Factures émises non réglées à date dont le terme est échu						
En cours clients	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	> 90 jours	Total
Nombre cumulé de factures concernées	2	4	0	0	3	9
% du nombre de factures	22%	44%	0%	0%	33%	100%
Montant cumulé des factures concernées (en K€)	278	0	0	0	1	278
% du montant	100%	0%	0%	0%	0%	100%

Délai de paiement Fournisseurs						
Situation au 31 12 2019						
Factures reçues non réglées à date dont le terme est échu						
En cours fournisseurs	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	> 90 jours	Total
Nombre cumulé de factures concernées	9	5	3	2	14	33
% du nombre de factures	27%	15%	9%	6%	42%	100%
Montant cumulé des factures concernées (en K€)	217	0	0	2	116	335
% du montant	65%	0%	0%	1%	35%	100%
Délai de paiement clients						
Situation au 31 12 2019						
Factures émises non réglées à date dont le terme est échu						
En cours clients	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	> 90 jours	Total
Nombre cumulé de factures concernées	6	0	0	0	2	8
% du nombre de factures	75%	0%	0%	0%	25%	100%
Montant cumulé des factures concernées (en K€)	705	0	0	0	39	744
% du montant	95%	0%	0%	0%	5%	100%

ANNEXE 2 – TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERES EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	2 195 228	2 008 047	1 882 403	1 543 454	1 362 328
b) Nombre d'actions émises	7 840 102	7 171 595	6 722 868	5 512 336	4 865 461
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	426 534	659 134	494 563	713 849	600 298
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-495 012	273 730	36 524	-397 599	59 689
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-495 012	273 730	36 524	-397 599	59 689
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-893 853	108 347	144 431	-678 901	92 542
f) Montants des bénéfices distribués					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0.06	0.04	0.01	- 0.07	0.04
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0.11	0.02	0.02	- 0.12	0.02
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	4	5	5	5	5
b) Montant de la masse salariale	188.929	236 681	254 318	261 946	170 879
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	76 216	115 252	109 099	107 751	98 580

ANNEXE 3 - LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous présentons la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice clos au 31 décembre 2020.

1/ Monsieur Grégoire ECHALIER :

- *Président du conseil d'administration, Directeur général*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA
- *Président*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE FRANCE SAS
- GCP FINANCE SAS
- *Mandats exercés dans des sociétés de droit étranger*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE ASIA Pte Ltd (CEO and Managing Director)
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE AMERICAS Corp (Presidente)
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE do BRASIL SOLUCOES EM SOFTWARE LTDA. (Presidente do conselho de Administração)
- UTILA Pte Ltd (CEO and Managing director)

2/ Monsieur Eric KOURRY :

- *Administrateur*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA
- FRAMI SA
- CORSAIR SA
- *Président du conseil d'administration*
- KD DEVELOPPEMENT SA
- *Président du directoire*
- OMRP
- *Président directeur général*
- EUROFINANCE TRAVEL SA
- *Gérant*
- SARL CARAIBES CALL CENTER
- SARL ASSIST'AIR CARGO
- SARL ESCA CONSEILS
- SARL K FINANCE
- SARL EXPRESS HANDLING & MAINTENANCE
- SCI KEFRAS
- SCI SAINTE CATHERINE
- *Président*
- SAS GUYANE AEROINVEST
- SAS BLACKSTONE
- SAS BLACKDIAMOND
- SAS ASSIST'AIR CARGO ILES DU NORD

- Mandats exercés dans des sociétés de droit étranger
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE do BRASIL SOLUCOES EM SOFTWARE LTDA. (Administrateur)

3/ Monsieur Robert DARDANNE :

- Administrateur
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA
- LNASANTE SA
- KD DEVELOPPEMENT SA
- VOLTALIA SA
- VOLTALIA INVESTISSEMENT SA
- SA DRC
- EUROFINANCE TRAVEL SA
- Président
- GUYANE FOREST INITIATIVE SAS
- Mandats exercés dans des sociétés de droit étranger
- SARL FGD – Société Belge (gérant), elle-même présidente de FIDEXI SAS
- SA RESIDENCE LE POINT DU JOUR (administrateur)

4/ Madame Danielle SELBY :

- Président
- SAS MATCHBOX
- SAS GWADANOO
- Administrateur
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA
- SA CAIRE

ANNEXE 4

Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration en application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce

Date de l'assemblée	Nature de la délégation	Validité	Utilisation
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2020	<p><u>Sixième résolution</u></p> <p>Délégation de compétence au directoire à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée à la catégorie suivante :</p> <p>« investisseurs qui souhaitent investir dans une société notamment en vue de bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de l'article 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts ou de tout autre dispositif équivalent ;</p> <p>sociétés qui investissent à titre habituel dans des petites et moyennes entreprises et qui souhaitent investir dans une société notamment afin de permettre à leurs actionnaires ou associés de bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de l'article 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts ou de tout autre dispositif équivalent ;</p> <p>fonds d'investissement qui investissent à titre habituel dans des petites et moyennes entreprises et qui souhaitent investir dans une société notamment afin de permettre aux souscripteurs de leurs parts de bénéficier d'une réduction au titre de l'article 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts ou de tout autre dispositif équivalent ;</p> <p>organismes de placement collectif représentés par leurs sociétés de gestion. »</p>	<p>Valable 18 mois (<i>jusqu'au 31 décembre 2021</i>)</p> <p><u>Limite de la délégation :</u></p> <p>pour un montant nominal maximal de 500.000 € pour les augmentations de capital</p> <p>pour un montant nominal maximal de 2.000.000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créances donnant accès au capital</p>	Néant

	<p><u>Septième résolution :</u></p> <p>Délégation de compétence au directoire à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée à la catégorie suivante :</p> <p>« mandataires sociaux de la société et toute société, dont ceux-ci détiendraient directement ou indirectement, seuls ou conjointement avec leurs conjoints, descendants et ascendants, la majorité du capital »</p>	<p>Valable 18 mois (<i>jusqu'au 31 décembre 2021</i>)</p> <p><u>Limite de la délégation :</u></p> <p>pour un montant nominal maximal de 500.000 € pour les augmentations de capital</p> <p>pour un montant nominal maximal de 2.000.000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créances donnant accès au capital</p>	Néant
	<p><u>Huitième résolution :</u></p> <p>Délégation de compétence au directoire à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée à la catégorie suivante :</p> <p>« Partenaires industriels de la société »</p>	<p>Valable 18 mois (<i>jusqu'au 31 décembre 2021</i>)</p> <p><u>Limite de la délégation :</u></p> <p>pour un montant nominal maximal de 500.000 € pour les augmentations de capital</p> <p>pour un montant nominal maximal de 2.000.000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créances donnant accès au capital</p>	Néant
	<p><u>Neuvième résolution :</u></p> <p>Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription</p>	<p>Valable 26 mois (<i>jusqu'au 30 septembre 2022</i>)</p> <p><u>Limite de la délégation :</u></p> <p>pour un montant nominal maximal de 500.000 € pour les augmentations de capital</p> <p>pour un montant nominal maximal de 2.000.000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créances donnant accès au capital</p>	Néant